C’est très simple. Remplissez et signez un bulletin d’adhésion et transmettez-le à la Mutuelle de France Alpes du Sud, accompagné de la copie d’une pièce d’identité de l’ayant-droit, copie du livret de famille ou acte de naissance, ainsi que de son attestation d’ouverture de droit à la Sécurité Sociale. Votre mutuelle procédera immédiatement à l’ajout du bénéficiaire et vous fournira votre nouvelle carte de tiers-payant.